VANVEY infos

Bulletin d'informations du Conseil Municipal de Vanvey Septembre 2014

MAIRIE DE VANVEY
Rue des Ponts
21400 VANVEY
Tél. 03 80 81 83 54
Email : mairie.vanvey@wanadoo.fr
Maire 06 85 08 72 60
Email : ivp.pao@orange.fr
Site : www.vanvey.fr

Secrétariat de Mairie
LUNDI 17h - 18h
JEUDI 16h - 18h
VENDREDI 17h - 19h
Permanence le Samedi
tous les quinze jours de 10h - 12h

Agence Postale
LUNDI 14h - 18h
MERCREDI 8h - 12h
JEUDI 14h - 18h
SAMEDI 9h - 12h

Syndicat Intercommunal
des Eaux de Combe Noire
Jean-Jacques BRICHE
06 56 82 30 95

Marché à Vanvey
LES DIMANCHES MATIN
Place de la Mairie - de 8h à 12h

Bulletin d'informations diffusé aux habitants de la commune.
Rédaction : Mairie de Vanvey
Responsable de la Publication : Philippe VINCENT
Impression : Mairie

Composition du Conseil Municipal
Phillippe VINCENT, Maire
Nathalie CAILLETET, 1ère Adjointe
Hervé VIEULES, 2ème Adjoint
Jean-Marie POURCELOT, 3ème Adjoint
Jean-Jacques BRICHE, Conseiller
Hélène COLLIN, Conseillère
Paule FONQUERNIE, Conseillère
Cindy JOLY, Conseillère
Emeric ROGER, Conseiller
Patrice ROMANEL, Conseiller
Séverine VINCENT, Conseillère

FLASH INFO ... FLASH INFO

LA BOUCHERIE DE THOIRES
S'ARRETE LES JEUDIS
DE 13H30 À 15H30
PLACE DE LA MAIRIE

EN DIRECT DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

Edito

Chères Vanvéennes, Chers Vanvéens,
L'été s'en va, avec son cortège de rejouissances.
Je tiens à remercier les diverses associations et tous les bénévoles qui ont organisés des manifestations cet été, ce qui donne à Vanvey, une image de village qui bouge, très souvent relatée dans la presse locale.

*Concernant la communication, je vous annonce que le site internet de la commune est officiellement en ligne : **www.vanvey.fr** . Réalisé par Hervé VIEULÈS, ce site que nous vous avions annoncé est actif depuis le 15 Août 2014, avec différents onglets, toutes les personnes qui le souhaitent peuvent visiter virtuellement la commune, connaître les informations administratives, effectuer des pré-reservations de la salle ERL et beaucoup d'autres choses en un clic. Une belle réalisation!*

Et Septembre arrive : c'est la rentrée.
Pour les enfants du village scolarisés au RPI de Leuglay-Voulaines, avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Souhaitons que le travail qui est en place pour cette première période puisse conforter la loi qui nous oblige à mettre ces actions en application. Bonne rentrée également à tous les autres écoliers, collégiens et lycéens.

- Rentrée associative au village, avec prochainement une assemblée de l'Amicale des Aînés de Vanvey-Villiers, pour l'élection d'un nouveau président(e), suite au départ du président actuel, qu'il faut remercier néanmoins pour les actions qu'il a menées pendant ces dernières années.Il est indispensable que des bonnes volontés reprennent le flambeau pour que cette association retrouve un second souffle.
- L'atelier des Petites Croix, la broderie et les loisirs créatifs reprennent leurs activitées Samedi 20 Septembre, à la salle de la Bibliothèque.
- La Société de Chasse en plaine de Vanvey-Villiers prépare sa saison et l'ouverture en plaine.
- L'Association des Amis de Saint Phal déjà très active cet été avec des ouvertures programmées de la Chapelle et la mise en place des réjouissances du 15 Août, continue ses actions dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine en permettant des visites gratuites de Saint-Phal et de l'Eglise.

Rentrée économique, avec toujours des incertitudes, pour l'entreprise GMT qui traverse une période critique. nous en avons bien pris conscience et nous assurons la direction et l'ensemble du personnel que nous mettrons tout en œuvre pour sauvegarder l'emploi et le savoir-faire local.

Que ce dernier trimestre se déroule dans des conditions favorables pour vous tous, c'est notre souhait.

Philippe VINCENT
Maire

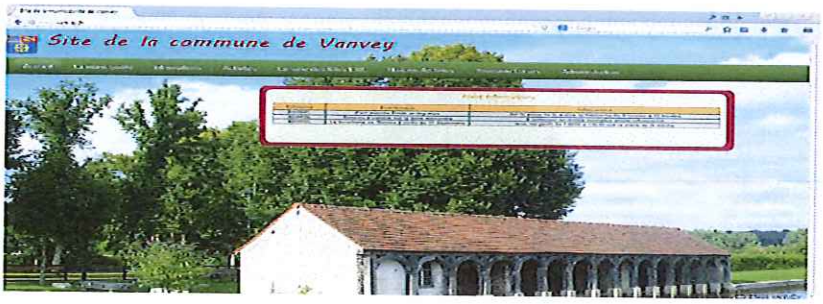

Eclairage public

Le coût de l'éclairage public a été d'environ 12000 € sur 2 ans ; beaucoup de communes réalisent déjà une coupure nocturne de l'éclairage public.

Hervé Vieulès a demandé au responsable technique du SICECO, les modalités techniques pour arrêter l'éclairage publique pendant la tranche horaire (exemple : entre 23h/6h) et les économies potentielles.

Pour cela , il faudra installer des horloges astronomiques (coût 500 €+ la pose 300 € subventionnés à 60%). Il y a 4 zones d'éclairage à Vanvey; il faut donc investir dans l'achat de 4 horloges pour un total de 1260 € à la charge de la commune.

L'économie annuelle espérée est de 30% soit environ 3600 € sur 2 ans (30% de 12000 € (factures sur 2 ans)).

Le conseil municipal est favorable au principe de la coupure nocturne ; Hervé Vieulès demandera donc au SICECO de réaliser une étude et un devis de réalisation. Au vu de ce devis , le conseil municipal délibèrera dans le cadre d'un prochain conseil municipal de la mise en place des horloges et des plages de coupure.

Nous attendons vos réactions sur cette éventualité.

Réunion du Conseil Municipal de Vanvey du 12 Septembre 2014

Présents : Philippe Vincent, Nathalie Cailletet, Hervé Vieulès, Jean-Marie Pourcelot, Jean-Jacques Briche, Hélène Collin, Paule Fonquernie, Emeric Roger, Patrice Romanel

Absents : Cindy Joly a donné pouvoir à Nathalie Cailletet
Séverine Vincent a donné pouvoir à Hervé Vieulès

La Séance est ouverte à 20h00

Secrétaire de séance : M. Hervé Vieulès

Lecture est faite par le Maire des Procès Verbal des Conseils précédents, qui ne font l'objet d'aucune remarque.

Salle des fêtes

Une renégociation des contrats de location passés a été réalisée; réévalués ceux-ci ont apporté des revenus supplémentaires estimés à 2000 €.

Des rendez-vous sont en préparation avec le SIVOM pour traiter tous les problèmes de mal façon. La garantie décennale doit prendre en compte une grande partie des problèmes de fuite d'eau, d'électricité et surtout d'insonorisation. Toutefois , Il y aura probablement un coût à prévoir qui sera négocié entre les parties.

Décision modificative du budget 2014 "Logiciel de la mairie" :

Une somme de 1000 € avait été allouée pour l'achat du logiciel de comptabilité, paye, gestion des communes , élections. Le cout réel est de 1364,64 €. Il faut provisionner donc 400 € supplémentaire.

Décision votée "pour" à l'unanimité par le conseil municipal.

"Route forestière" :

La commune a reçu la notification de remboursement d'une ligne de trésorie de 73000 € à payer dans un délai très bref, concernant les travaux de la route forestière. Une subvention européenne était supposée arriver depuis un an, mais le dossier était toujours instruit et non régularisé.
Le Maire a pu obtenir un délai de paiement auprès de la banque et des organismes de l'état afin que le remboursement soit adossé au versement de la subvention sans supplément d'intérêts . Ce qui a pu se faire malgré une arrivée de la subvention 6 jours après l'échéance et ainsi mettre un terme à cette attente qui aurait pu avoir une incidence désatreuse sur les finances de la commune déjà fortement impactées par d'autres affaires.

Décision modificative du budget 2014 « Forêt »

Ecriture comptable demandée par la Sous-Préfecture qui ne change pas le budget au compte 2117 les travaux de la forêt : 62445,38 € et la subvention de 49293,64 € (part des autres communes comprises).
Le suivi de ces montants au compte dépenses 4581 (+31599€) , au 2117 (+ 31599 €) et les recettes au compte recettes 4582 (+31599 €),
Modification en dépenses au compte 1327 (-21826 euros) , au compte 1322 (-3018 €), au 1324 (-6665 €).
Un mandat est à établir au compte 4581 (31598,87€) et un titre au compte 2117 (31598,87€).

Décision votée "pour" à l'unanimité par le conseil municipal.

Décision modificative du budget 2014 «Dégrèvement CFE »

Contribution foncière des entreprises .

Dégrevement de prise en charge par l'État pour les auto-entrepreneurs.
Prélévement sur les avances du mois de juillet au compte 7391178.
Mandat à établir au compte 7391178 (+111 €) et un titre au 73111 (+111 €)

Décision votée "pour" à l'unanimité par le conseil municipal.

Délibération Vente terrain Vanvey/Thierry Renault

Vente d'un terrain cadastré ZC012 (11000 m2) au lieu dit Champ Rabot exploité par Mr Renault. Terrain sans maître incorporé à la commune de Vanvey au 2/3 et 1/3 à Villiers proposé au prix de 2600 € /ha soit 2860 €. Droit à signature à donner au Maire pour cette vente.

Délibération votée "pour" à l'unanimité par le conseil municipal.

Délibération Vente terrain Vanvey/Catherine Chapet

Vente d'un petit terrain rue des Etangs, 4A 91ca cadastré AM273 pour 700 euros. Terrain sans maître incorporé à la commune suite à la succession Moniot. Droit à signature à donner au Maire pour cette vente.

Délibération votée "pour" à l'unanimité par le conseil municipal.

Délibération concernant le tableau des tarifs du matériel salle des fêtes :
Un tableau des prix de remplacement en cas de casse de matériel et vaisselle de la salle des fêtes a été établie par Nathalie Cailletet. Ce tableau a été réalisé d'après les catalogues des matériels de fourniture de collectivité. Ce document sera affiché dans la salle et communiqué au locataire lors de la signature des contrats .
Lorsqu'il y aura de la casse, la facturation sera faîte au réel des frais de remplacement aux occupants de la salle.
Délibération votée "pour" à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Questions diverses

Site internet
Le site internet de Vanvey **www.vanvey.fr** a été développé par Hervé Vieulès et mis en ligne en Aout.
Le site permet entre autre de visualiser les réservations de la salle des fêtes et faire des demandes de location. L'hébergement par la société OVH sera pris en charge l'année prochaine par la commune (moins de 50 € par an).

Bénévoles
Remerciements du Maire et du Conseil Municipal à tous les bénévoles qui ont participé aux préparatifs et aux animations de cet été.
Suite au repas champêtre du 15 Août , l'association des Amis de Saint Phal a reversé la moitié des bénéfices (275 €) au CCAS de la commune.

Programme de Travaux par le SIVOM
Aucun investissement n'étant possible dans l'immédiat, la décision est prise par l'ensemble du conseil de ne pas solliciter le SIVOM de Châtillon sur Seine pour l'année 2015. Toutefois, des travaux seront à prévoir sur les infrastructures routières communales. Travaux sur la route de la Forge et vers la salle des fêtes. Installation de ralentisseur déconseillée du fait du passage intensif de camions et des bruits occasionnés par les passages des essieux. Marquage au sol ; très cher. Radar pédagogique (souvent en panne). Il faudra se pencher sur une limitation de vitesse dans le village, principalement sur l'axe Châtillon - Voulaines dans les deux sens.

Publicité salle ERL
Le programme de location de la salle s'étend principalement d'avril à septembre. Le Maire propose de faire paraitre une annonce tous les quinze jours dans "Le Châtillonnais et l'Auxois" pour louer la salle ERL pendant les périodes creuses cette solution étant acceptée, nous prendrons contact avec le journal.

Formation produits Phyto
Le Maire propose de demander une certification à Frédéric Joly pour l'application des produits phyto-sanitaires. Cette formation peut se faire sur le site du Lycée Agricole de la Barotte.

Rentrée des classes
Coût annoncé des aménagements péri-éducatifs 90 €/élève/an sur le budget du SIVOM de Leuglay/Voulaines gérant le Pôle Scolaire du RPI, repercuté sur les frais de fonctionnement déjà supportés par la commune.
Des frais de fonctionnement obligatoires depuis cette année ont été demandés par la direction d'un établissement scolaire privé de Châtillon sur Seine.
Une aide au fonctionnement de 372 € (année 2013/2014) par élève étant accordé par la commune pour les élèves scolarisés dans les établissements publics de cette ville. Le Maire a proposé du fait qu'aucune somme n'avait été inscrite au budget, de participer pour cette année à hauteur de 150 € . Cette proposition a été acceptée par le Groupe Scolaire.

Cérémonie du monument Sainte Marie le 12 Octobre 2014
Une messe est prévue à 9 heures à Vanvey ; cérémonie à 11 heures. Le Président du monument de Sainte Marie souhaite disposer d' une salle pour un vin d'honneur. La salle du conseil n'etant pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Nous proposons de louer la petite salle de la salle ERL conformément au règlement ; le Maire propose d'offrir le vin d'honneur.

Fin du Conseil Municipal à 22heures

INFO ... INFO ...

Horaires de dessertes des écoles maternelles et primaires 2014/2015

Points d'arrêt	*LMMJV*	*LM-JV*
Maisey-le-Duc	*8h30*	*13h15*
Vanvey (Fourneau)	*8h33*	*13h18*
Villiers-le-Duc	*8h38*	*13h23*
Vanvey (Lotissement)	*8h42*	*13h27*
Vanvey (Ecole)	*8h45*	*13h30*
Voulaines	*8h55*	*13h40*

Points d'arrêt	*LM-JV*	*LM-JV*	*M*
Voulaines	*12h05*	*16h50*	*11h30*
Vanvey (Ecole)	*12h15*	*17h00*	*11h40*
Vanvey (Lotissement)	*12h18*	*17h03*	*11h43*
Villers-le-Duc	*12h22*	*17h07*	*11h47*
Vanvey (Fourneau)	*12h27*	*17h12*	*11h52*
Maisey	*12h30*	*17h15*	*11h55*

Merci de nous prevenir en cas de problème dans le fonctionnement des transports.

Syndicat Intercommunal des Eaux de Combe Noire

Visite Technique des Sources

Samedi 27 septembre 2014
à 8h00
Place de la Mairie de Vanvey

Toutes les personnes souhaitant participer à cette visite, qui a pour but de faire un point sur les futurs travaux d'entretien et d'organiser un calendrier d'actions, sont les bienvenues.

Jean-Jacques BRICHE
Président

L'été avec les pompiers du CPI et son amicale.

Fête Nationale du 14 Juillet 2014

Début des manifestations le 13 juillet avec nos pompiers et la traditionnelle retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice sur les Ponts. Malgré le temps pluvieux, le travail de préparation de nos artificiers en particulier Jean-Claude et Xavier était à la hauteur et le bouquet final très apprécié par le public ayant fait le déplacement. Le bal à la Salle Espace Rencontres et Loisirs n'a cependant pas attiré la foule (à voir à l'avenir de recréer une piste de danse près du lavoir, pour continuer une soirée qui ne peut être que festive).

Le lendemain nous avions invité les élus des communes voisines et l'ensemble du corps de Sapeurs-Pompiers du secteur pour un évènement qui honorait un des leurs. Effectivement, était mis à l'honneur ce jour, le Caporal-Chef Dominique Joly qui se vit la médaille d'honneur, échelon Or, des Sapeurs-Pompiers pour 30 ans de service, par Claude Vinot, Président du SDIS de Côte d'Or, Maire et Conseiller Général du Canton de Recey-sur-Ource. Cette manifestation était clôturée par un vin d'honneur offert par la Municipalité et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vanvey.

Photos Dominique Romano

Dans l'après midi, tous nos soldats du feu étaient à nouveaux disponibles, en tenant la buvette des festivités, et en prétant mains fortes aux Conseillers Municipaux pour l'installation et le rangement des jeux et du matériel.

Vide Grenier de l'amicale de 3 août 2014 et intervention suite aux orages.

La journée avait magnifiquement commencée, une organisation au cordeau et des exposants nombreux. Jusqu'en début d'après midi une foule importante de chineurs était venue déambuler sur le parking de la salle des fêtes afin de trouver l'objet rare. Mais la météo capricieuse de cet été, allait encore faire parler d'elle, et apporter avec l'orage, la pluie tant redoutée.

C'est en hâte que les exposants remballaient leurs trésors et que les Sapeurs-Pompiers partaient en intervention sur la commune suite à un dégat sur toiture chez Monsieur et Madame Beau provoqué par la foudre. Les Sapeurs-Pompiers étaient rejoints rapidement par leurs collègues du CPI de Leuglay-Voulaines et par un renfort avec grande échelle des pompiers de Châtillon-sur-Seine. Fort heureusement ce ne fut que des dégats matériels que les pompiers eurent à sécuriser et l'aide bienveillante de Monsieur Caillettet pour le don de tuiles, permis de recouvrir la toiture le jour même.

AMICALE DES AINÉS
VANVEY-VILLIERS LE DUC
Assemblée Générale
Samedi 4 Octobre 2014
à 15h30
Salle de la Bibliothèque
Election du Président(e)

Informations sur les prochaines manifestations et activités de l'amicale.

Présence souhaitée de tous les adhérents.

FORÊT COMMUNALE
VANVEY/VILLIERS
AFFOUAGES 2014/2015

INSCRIPTIONS
DU 6 AU 11 OCTOBRE 2014

aux horaires d'ouverture du secretariat de mairie et le samedi de 10h00 à 12h00

Merci de vous munir d'une attestation d'assurance "Responsabilité Civile chef de famille"

La part d'affouage est fixée à 65 €.

Tirage des lots le 30 Octobre 2014

DIVAGATION D'ANIMAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC

Conformément à la loi n° 99.5 du 6 janvier 1999 inscrite au Code Rural, la divagation des animaux est strictement interdite sur la commune de Vanvey. Les animaux doivent être tenus en laisse ou en mesure de répondre promptement au rappel de leur maître. Toute infraction pourra être suivi d'un procès-verbal.

PERMANENCE DU SAMEDI :
En Mairie, le samedi de 10h à 12h
Le 27 Octobre 2014
Le 11 Octobre 2014

L'été à Vanvey en quelques photos,

Le 14 Juillet 2014,

Retour sous les frondaisons de la Place des Ponts pour un 14 juillet ensoleillé.
Une belle ambiance jusqu'en fin d'après midi, avec les jeux traditionnels : quilles, tir à la carabine, fakir, jeu des ciseaux, loterie et pêche à la ligne.
La soirée se termina par un sympathique vin d'honneur.

Le 15 Août 2014,

Photos Dominique Romano

Fête Patronale : la commune a renoué avec la tradition, et en ce 15 Août les habitants de Vanvey ont rejoint la Place des Ponts et fêté Marie, la Sainte Patronne du village. L'Association des Amis de Saint-Phal, aidée par des bénévoles de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et de l'USO Pétanque, a pris les choses en main en organisant un repas convivial ou quelque cent vingt personnes se sont retrouvées avec un plaisir non dissimulé. Dans l'après-midi, avec le beau temps revenu, les boules de pétanque sont apparues et le jeu de quilles a fait le plein.

Le 16 Août 2014, Mariage à Vanvey

Philippe Vincent, Maire de la commune a officialisé le premier mariage de son mandat, assisté par Hervé Vieulès, deuxième adjoint et Marie-José Guilleman, secrétaire de mairie, en unissant Francis Joly, menuisier , à Madeline Schnitz, tous deux domiciliés à Vanvey. Accompagnés de leur famille et amis, la cérémonie religieuse était célébré par le Diacre Jean Siclier en l'Eglise de Vanvey. Les festivités se terminèrent à la Salle ERL du village. Tous nos voeux de bonheur à ce jeune couple.

Photo Dominique Romano

Le 23 Août 2014, Soirée "L'Italie à la Scierie"

Première réussie pour la soirée italienne concoctée grâce au projet artistique itinérant du Saute Ruisseau dont c'était la première incursion en Côte-d'Or. L'Italie à la Scierie, tout un pan de l'histoire italienne, avec l'immigration des travailleurs du bois fort bien décrite par l'hôte et propriétaire de la scierie Dominique Cecconi, puis le concert polyphonique du Choeur "Il Galeone" qui termina la première partie, juste avant le repas traditionnel aux senteurs italiennes. Cette soirée se terminait par la projection d'un film de Vittorio de Seta.

Photos
Dominique Romano

Le 30 Août 2014, Pétanque de l'ESVO

34 Doublettes se sont inscrites, pour le traditionnel concours de Pétanque de l'ESVO. Sur la Place des Ponts mais aussi dans le Village, les joueurs se sont retrouvés pour un agréable après-midi orchestré par les bénévoles de l'ESVO aidé par les Pompiers de Vanvey.

Résultats :
Principal
Vincent Fusaro et Jean Brissy
gagne contre
Fabien Garnier et Kevin Cognard

Complémentaire
Jérémy Quarty et Vivien Jeannet
gagne contre
Erwan Prigent et Emilien Bornot

FLASH INFO... FLASH INFO... FLASH INFO... FLASH INFO...

Dans le cadre de la Semaine Bleue 2014 la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais propose aux personnes de plus de 60 ans un spectacle gratuit

"Les fouteurs de joie"

"un quintette romantico-burlesque à l'univers musical rétro et poétique. Ils feront vibrer le public aux rythmes des guitares manouches, ukulélé, banjo, contrebasse, accordéon, tuba et saxophone en bandoulières pour une soirée haute en couleurs. C'est enjoué, allègre, burlesque, divertissant, avec finesse et légèreté, bref, ça met ... en joie".

Théâtre Gaston Bernard à Châtillon-sur-Seine.

Cette année deux séances seront proposées,

Mardi 14 Octobre 2014 à 18h30 et Mercredi 15 Octobre à 15h00

La CCPC organise un ramassage par bus sur tout le territoire pour la séance du mercredi 15 octobre exclusivement.

Vous pouvez vous inscrire aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie avant le 3 octobre dernière limite si vous souhaité profiter du transport en bus ou avant le 13 octobre pour la séance du 14 octobre.